

des doctorats, et ainsi de suite. En vérité, il a laissé entendre que nous devenions un pays colonial, du point de vue de la technologie, à cause de cet exode de nos experts. C'est le contraire qui est vrai. Nous accueillons plus de gens ayant reçu une plus grande formation, possédant des compétences plus grandes et ayant fait des études plus poussées que jamais auparavant. Pour ma part, je trouve qu'il faut non seulement assurer une formation à un plus grand nombre de nos gens, si nous voulons continuer de progresser, mais que nous devrions aussi faire appel aux services des immigrants spécialisés qui sont venus s'établir chez nous.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une question au ministre, monsieur l'Orateur? Il a parlé des \$300,000 dépensés pour la formation de la main-d'œuvre au pays. Pourrait-il nous dire combien suivent actuellement des cours de formation et nous indiquer le nombre maximum qu'il prévoit pour la présente année financière?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je puis donner au député les statistiques pour les dernières années: 184,000 personnes ont suivi ces cours en 1967-1968, 301,000 en 1968-1969 et 300,000 en 1969-1970. Les chiffres pour l'année en cours se rapprocheraient de ceux de l'an dernier. Quant au nombre des personnes formées ces derniers temps, il dépend beaucoup de la variété même de la formation et du montant prévu au budget.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question au ministre? Combien de personnes reçoivent actuellement cette formation et combien d'autres candidats pourrait-on accepter si les règlements étaient modifiés, comme nous l'avons proposé, afin d'admettre certains de ceux que les règlements actuels excluent?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je vais essayer d'obtenir quelques précisions là-dessus. Bien entendu, il importe aussi de tenir compte à ce sujet des restrictions budgétaires. Cette question soulève le problème de l'expansion monétaire et fiscale que le budget actuel rend possible. Le sous-amendement du député préconiserait un rajustement de nos priorités en fonction des crédits qui nous sont alloués, à moins qu'on ne renonce à la conception fondamentale concernant l'expansion fiscale et monétaire envisagée actuellement.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Nous pourrions trouver l'argent nécessaire.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, pour juger de la valeur de la motion proposée par le Ralliement créditiste, plus spécifiquement par l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin), on n'a qu'à constater l'effervescence qu'elle suscite à la Chambre, partant des amendements proposés par les deux autres partis de l'opposition et des propos que vient tout juste de tenir l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang).

Cela prouve que la motion proposée touche un vrai problème, un véritable problème, soit celui de n'avoir pas su mettre en place des mécanismes financiers.

[L'hon. M. Lang.]

Nous comprenons que cela puisse parfois rendre le gouvernement hors de lui-même mais, monsieur le président, nous faisons là notre devoir et ce n'est pas la faute des créditistes si tout le monde constate aujourd'hui que le problème est là.

Et comme nous avons dans notre philosophie, justement, à nous occuper de ce point de façon particulière, nous sommes d'autant plus aises pour le souligner lors d'une motion dont la Chambre est actuellement saisie.

Cette motion de blâme à l'égard du gouvernement prend toute sa signification en ces temps difficiles où la jeunesse du pays est aux prises avec de multiples problèmes allant de l'indifférence à la contestation active et même passionnée.

● (5.00 p.m.)

Relisons encore une fois la proposition que nous faisons:

Que cette Chambre blâme le gouvernement d'avoir fait naître de faux espoirs aux jeunes de 16 à 24 ans, en leur affirmant que l'instruction était une affaire payante alors que les jeunes qui sortent des écoles et des universités ne trouvent pas à employer leurs énergies et à faire profiter la population de leur science acquise, parce qu'en même temps le gouvernement n'a pas su mettre en place des mécanismes financiers, tels l'escompte compensé et le dividende national, afin de faire profiter les masses de cet enrichissement collectif que constitue une jeunesse instruite et mieux outillée que les générations précédentes pour produire plus efficacement, plus abondamment et à meilleur compte et assurer un plus grand bien-être à tous les Canadiens.

Si nous prenons, phrase par phrase, cette motion, nous sommes bien obligés d'admettre, monsieur le président, que le gouvernement «a fait naître de faux espoirs». Est-ce que cette affirmation est justifiée? Malheureusement, elle l'est, et d'emblée. Qu'a-t-on fait pour fixer un véritable idéal à notre jeunesse?

Prenons l'exemple donné par les aînés, exemple qui, il faut le dire, peut aller parfois jusqu'à être plus ou moins honnête, pour ne pas dire franchement rétrograde, souvent, et même arriéré! L'action des plus vieux n'a jamais été emballante pour la jeunesse. Prise entre un conservatisme dépassé et une timide évolution, cette action paralysante et déprimante déçoit et désabuse une jeunesse qui serait prête à mettre au service de la nation son dynamisme débordant.

Aussi, est-ce encore plus vexatoire pour elle lorsque les dirigeants font miroiter de l'espoir de l'avenir et qu'elle se retrouve toujours devant rien. C'est cela, de faux espoirs.

Au moment où un très grand nombre de nos jeunes, particulièrement dans le Québec, délaissaient tôt l'école, on expliquait le chômage par ce facteur d'incompétence académique que constituaient ces fameux «non-instruits», comme les avait jadis baptisés un ancien premier ministre libéral à Québec. Et l'on a vu fuser de toutes parts des slogans grandiloquents et équivoques: «Qui s'endette s'enrichit». «L'instruction, c'est de l'argent». «Qui s'instruit s'enrichit». «On a besoin de compétences». «L'avenir est à la jeunesse». Nos jeunes y ont cru un instant, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils sortent de nos écoles et de nos universités, pour constater qu'on les avait malheureusement trompés. De chômeurs «non-instruits», ils étaient devenus des chômeurs instruits. Ce qui prouve, monsieur le président, que le mal, le véritable problème était peut-